

Financer, accompagner et loger



21,2 M€** investis pour la **production de logements abordables**

et depuis 2018, **7,85 M€** dans les villes moyennes



1 386 aides et services attribués

dont **172 ménages logés en logement familiaux**

et **4 personnes logées en résidences collectives**



3,9 M€*** d'aides auprès **des salariés des entreprises**

Construire et gérer

11 170 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



171 logements neufs livrés

197 mises en chantier

83 agréments obtenus

Chiffres clés 2023*

Président



Alain CORIDON (MEDEF)

Vice-président



Éric PICOT (CFDT)

MEDEF

Alain CLIO

Alain CORIDON

Stéphane MONLOUIS

Jérôme PERRIN

CPME

Michel MARTY

CFDT

Éric PICOT

CFE-CGC

Sandra DUFOND LAPLUME

CFTC

Jocelyne HILARUS

CGT

En cours de désignation

FO

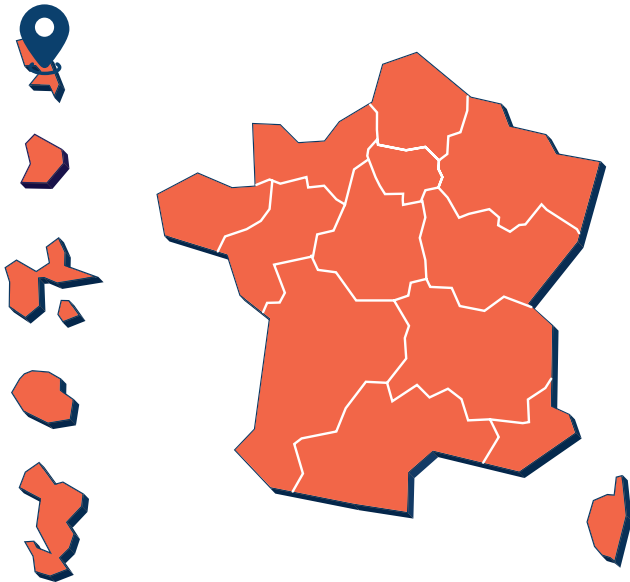
Myriam N'GAIDO



Directeur régional : Ibrahima DIA

Référente du Comité territorial : Isabelle PREVOTS

dom@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.